



Jean-Lambert Nang critique vivement le ministre des Sports, Kombi Mouelle, pour sa manière de gestion de l'instruction présidentielle visant à améliorer l'organisation de la sélection nationale de football du Cameroun. L'ancien journaliste à la CRTV, remet en question les actions du ministre, notamment le choix unilatéral de l'entraîneur national, allant à l'encontre du décret présidentiel de 2014. Nang évoque les risques d'un conflit entre la Fecafoot et le ministère des Sports, mettant en péril les prochaines compétitions internationales.

Lire la sortie de Jean-Lambert Nang :

Il fallait s'y attendre : le ministre des Sports a interprété à sa seule guise l'instruction présidentielle de faire le ménage dans la sélection nationale de football et d'y apporter un peu plus d'organisation, de discipline et de patriotisme. Et d'un.

De deux, Kombi Mouelle rumine une vieille rancœur contre la maison mère du sport-roi, dont il juge les dirigeants élus insoumis et insolents. Soit. On a compris depuis belle lurette que les bécots entre l'un et les autres n'étaient faits que pour assouvir les télévisions en mal d'union sacrée. Kombi déteste Etoo qui le lui sert bien et ce ne sont pas leurs costumes moulés et slimés sur le poitrail qui rapprocheront les deux demi dieux qu'ils disent être, chacun dans son biotope.

Cerise sur le gâteau du ballon rond dont la gestion des subsides internationaux échappe au ministre depuis l'avènement de la team Etoo, c'est un grand juriste !

Le droit est ceint aux hanches de Mouelle Kombi avec la même rigueur orthodoxique que son pagne de chef traditionnel. Du moins l'avions nous espéré : que le rigoureux respect de l'orthodoxie du pagne écume de même celle des décrets présidentiels. Nenni...

D'où ces questionnements. L'exigence présidentielle d'un retour à plus de normalité dans la tanière induit-elle que la tutelle de la Fecafoot est désormais habilitée à gérer le football et à opérer tous les coups de force possibles y compris en installant des comparses à la tête des sélections, et cela au total mépris du décret présidentiel de septembre 2014 qui organise les sélections nationales de football ?

Que dit ce décret que le président de la république n'a pas abrogé en donnant ses instructions ? Que le choix de l'entraîneur national relève de la Fecafoot qui le soumet à la signature du ministre des Sports...

Le ministre des Sports, dans sa volonté effrénée de régler son compte au président de la Fecafoot a outrepassé les bornes que lui offrait l' instruction présidentielle.

Cette faute technique mérite d'être dénoncée et aucune VAR ne saurait être sollicitée pour rétablir l'honneur déchu de l'homme de droit.

Le football camerounais, en fort délabrement ces derniers temps, aurait pu se passer du bras de fer qui s'annonce, à la veille de grandes échéances : éliminatoires de CAN et de Coupe du monde.

Imaginons que la Fecafoot dont c'est la prérogative ne convoque pas les joueurs pour les stages... Le ministre s'y risquerait il tv pour son sélectionneur unilatéralement choisi ? Quel imbroglio ce serait ! .